

Proposition de COPIL DD co-présidé par Laure Curvale et Patrick Bobet

08/09/09

Elus	Communes	Parti	Délégations	Commissions	Axe de l'Agenda 21 et du plan climat				
					Agenda 21	1- Eco – responsabilité de la CUB	2- La CUB maître d'ouvrage responsable et exemplaire	3- Trouver des synergies avec les communes et les collectivités départementale et régionale et valoriser les coopérations	4- Accompagner les acteurs du territoire du monde économique et associatif dans leur propre démarche de développement durable
				Plan climat	Eco exemplarité	Mobilité, transports et déplacements Urbanisme et habitat			
Laure CURVALE	Pessac	Vert	- Plan Climat, maîtrise de l'énergie, HQE, concertation	- Développement durable - Collecte, tri et traitement des déchets					
Patrick BOBET	Le Bouscat	CA	- Agenda 21 et développement durable	- Développement durable - Collecte, tri et traitement des déchets					
Christine BOST	Eysines	PS	- Construire la ville au quotidien (opérations d'aménagement hors ville-centre, qualité urbaine)	- Urbanisme - Transports et déplacements					
Michel DUCHENE	Bordeaux	CA	- Grands projets urbains (Arc de Développement de part et d'autre du fleuve, plaine Rive Droite)	- Urbanisme - Transports et déplacements					
Michel LABARDIN	Gradignan	CA	- Concevoir la ville de demain (urbanisme réglementaire, PLU, SCOT)	- Infrastructures routières et ferroviaires - Urbanisme - Finances					
Michèle ISTE	Mérignac	PC	- Administration Générale - Moyens Généraux et cimetières intercommunaux	- Nouvelle gouvernance - Fonctionnement et administration générale					
Clément ROSSIGNOL	Bègles	Vert	- Déplacements doux, mobilités alternatives	- Infrastructures routières et ferroviaires - Finances					
Franck MAURRAS	Carbon-Blanc	PS	- Economie sociale et solidaire	- Nouvelle gouvernance - Economie, attractivité et relations internationales					
Françoise CARTRON	Artigues près Bordeaux	PS	- Relations avec les communes, contrats territoriaux et rayonnement d'agglomération	- Nouvelle gouvernance - Développement durable					
Alain CAZABONNE	Talence	CA	- Communication	- Nouvelle gouvernance - Finances					
Véronique FAYET	Bordeaux	CA	- Programme Local de l'Habitat	- Nouvelle gouvernance - Urbanisme					
Jean-Charles BRON	Bordeaux	CA	- Soutenir l'économie et développer l'emploi (projets économiques, SIM et rayonnement)	- Economie, attractivité et relations internationales					

Fiche actions

Axe 1 – Eco – responsabilité de la CUB

Finalités

L'éco responsabilité de la CUB signifie comment être exemplaire dans notre fonctionnement au quotidien de définir, comment les agents communautaires seront au cœur et acteur du changement de comportement dans la pratique de leur métier,

Il s'agit ici de rechercher la définition et l'élaboration d'outils visant à améliorer la prise en compte du développement durable dans son fonctionnement interne.

Modalité de concertation

Un dispositif interne de concertation sera mis en place avec des agents référents du DD (au Grand Lyon les « coordonnateurs DD ») représentant leur direction ou un métier spécifique utile à la démarche, dans les « groupes de créativité ».

Ces groupes de créativité devront faire émerger un plan d'actions pour améliorer l'éco – responsabilité de la collectivité.

Ils pourront être animés sous forme de « *cafés DD* », à l'instar des petits déjeuners de l'habitat.

Exemples d'actions engagées par la CUB à pérenniser ou à renforcer :

- Plan de Déplacements des Employés ;
- Economie et gestion des ressources : eau, énergie (Plan Patrimoine Durable), papier (généralisation de la dématérialisation), tri des déchets de bureau, etc ;
- Commande publique : poursuite et accélération de l'introduction des critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics de fournitures, de travaux ;
- Achat de véhicules électriques ou au GNV.

Exemples d'actions potentielles :

- Aide au développement de la filière bio locale et du commerce équitable par une commande publique responsable (restauration) ;
- Gestion des Ressources Humaines : charte de la diversité, télétravail, gestion des temps, etc ;
- Formation et sensibilisation des agents (et des élus) pour changer les comportements sur le lieu de travail au quotidien : Elaboration d'un guide interne des bonnes pratiques (en projet par la DDDEU et la DMG portant sur les économies d'énergie et de ressources), apprentissage de la conduite économe...

Fiche actions

Axe 2 - La CUB maître d'ouvrage responsable et exemplaire

Finalités

La CUB doit être un maître d'ouvrage responsable et exemplaire dans tous ses projets, ses actions, ses politiques mises en œuvre sur son territoire afin de réduire son empreinte écologique et d'agir de manière plus durable.

Pour cela il convient de saisir l'opportunité de l'Agenda 21 pour :

- Interroger la cohérence de nos politiques sectorielles au regard du développement durable ;
- Définir l'échelle d'intervention la plus pertinente pour mettre en œuvre nos politiques : du quartier à l'agglomération ;
- Proposer les adaptations ou innovations nécessaires à prendre en compte dans tous nos projets opérationnels pour répondre aux exigences du DD.

Modalités de concertation

Un dispositif réunissant les habitants, les représentants des services maîtres d'ouvrage, éventuellement des élus communautaires et communaux sera mis en place pour assurer la concertation sur cet axe. Ces groupes s'appelleront « groupes ambassadeurs ».

Ils auront pour mission de faire émerger un plan d'actions partagées relevant de ces thèmes et visant l'efficience du service public rendu par la CUB et la complémentarité avec les autres institutions. Ils pourront être animés sous forme d'*ateliers thématiques* calés sur nos grands domaines de compétences.

Les nouvelles actions possibles dans cet axe

- Définition des objectifs fondamentaux de prise en compte du développement durable dans l'agglomération bordelaise : objectifs « physiques » (consommation de matériaux, protection des espaces naturels et forestiers, contribution au plan PHYTO 2018...), application du principe de précaution et de responsabilité, concertation dès l'amont des projets... ;
- Proposition d'outils et de méthodes de travail permettant l'amélioration de la prise en compte du développement durable : questions fondamentales à se poser en amont de tous projets, critères obligatoires et optionnels à intégrer (à l'image des 14 cibles HQE par exemple). Dans un même ordre d'idée : Actualisation et analyse des référentiels techniques actuellement utilisés par les services (en particulier en aménagement d'espaces publics et construction).
- Création d'une grille de lecture des projets, actions et politiques communautaires permettant d'évaluer leur cohérence et la prise en compte du développement durable. A l'issue de la démarche Agenda 21, et grâce au travail de diagnostic et de relecture des documents cadre entrepris sous l'égide de la Mission 2025, la CUB devrait être en capacité de cerner les efforts à faire pour améliorer cette cohérence ;
- Favorisation de l'expérimentation et l'innovation en matière de projets portés par la CUB.

Fiche actions

Axe 3 - Trouver des synergies avec les communes et les collectivités départementale et régionale et valoriser les coopérations.

Finalités

Le croisement des plans d'actions des Agenda 21 respectifs des communes, du département et de la région permettra de déterminer les marges d'intervention pertinentes de la CUB en complémentarité avec ces collectivités et dans le cadre de ses compétences en évitant les superpositions des interventions.

L'objectif est d'améliorer l'efficacité de nos actions et de rendre un meilleur service au public dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

Cet objectif implique de développer les partenariats entre collectivités assis sur la complémentarité dans les compétences et le territoire. De développer ensuite l'information du public sur la complémentarité des interventions publiques et leur synergie.

De plus, cette approche partenariale de l'action publique se renforce par la mutualisation des savoirs et des savoir-faire, à travers des réseaux de techniciens ou d'élus permettant à tous de s'enrichir de l'expérience des autres.

Modalités de concertation

Seront associés à cet axe les élus en charge du DD dans les communes et les chefs de projets

Mission A21 ou équivalents des villes, du CG et du CRA sous forme d'un groupe « réseaux et partenariats ».

Leur animation pourra se faire sous forme de ½ journées d'échanges de bonnes pratiques à l'instar des « débats du DD » déjà mis en œuvre par la DDDEU.

Les actions possibles sur cet axe

- Proposer un soutien communautaire pour l'émergence et d'agenda 21 locaux à parité avec l'aide du Conseil Général pour les 16 communes CUB lauréates du 2^{ème} appel à projet départemental, permettra de constituer **un réseau communautaire des Agendas 21** s'appuyant sur les chargés de mission A21 ou équivalents. Ce réseau devrait faciliter d'une part l'articulation des Agenda 21 existant à l'échelle communautaire et d'autre part l'articulation avec l'Agenda 21 départemental en faisant partie intégrante du Comité départemental des Agenda 21 locaux (réseau des Agendas 21 girondins regroupant une quarantaine de collectivités).
- Produire des outils communs à tous ses membres à l'exemple du « Guide des manifestations responsables » produit par les membres du Comité Départemental des Agendas 21 en 2008/2009 ;
- Mutualiser des opérations ou prendre en charge au niveau communautaire des actions permettant de fortes économies d'échelle, comme la structuration des filières « produits biologiques ».
- Créer des contrats d'engagements opérationnels avec le CG33 et le CRA à la place des conventions partenariales existantes ;
- Préparer la 2^o génération des contrats de CODEV en proposant de les structurer selon les finalités d'un A21...

Fiche actions

Axe 4 - Accompagner les acteurs du territoire du monde économique et associatif dans leur propre démarche de développement durable.

Finalités

Comme les collectivités, les acteurs économiques et associatifs sont engagés dans des démarches de développement durable, essentiellement en matière environnementale. La faible connaissance réciproque des efforts réalisés ne permet pas de tirer parti des très nombreuses synergies et retour d'expérience possible. Il existe peu de démarches un peu systématiques, comme la Plate Forme 21 pour le développement durable en Massif Central tente de le faire.

Une proposition forte, tirant légitimité des projets engagés (Ecoparc, par exemple), vise à nouer le dialogue au bon niveau, dans la perspective d'actions dans la durée et à grande échelle. La référence aux bureaux du temps (dans leur format italien, plus structuré que ce qui a été fait en France) pourrait être revisitée.

Des partenariats techniques pourraient aussi être envisagés. La CUB apporterait l'ingénierie et le conseil en développant également des réseaux de mutualisation des savoir-faire et de dialogue.

Modalités de concertation

Un groupe « dynamiques territoriales durables » sera conçu pour assurer le suivi de la démarche sur ce volet. Il sera composé de représentants des chambres consulaires, des groupements d'entreprises existants sur le territoire et du monde associatif en lien avec les thématiques du DD. Son animation pourra être assurée sous forme de conférence/débat, mais aussi de groupes de travail thématiques et le CDD sera étroitement associé pour introduire les thèmes d'échanges.

Les actions possibles dans cet axe

- Identifier les actions communautaires dont la qualité environnementale est essentielle pour l'atteinte par nos partenaires de leurs propres objectifs (certifications environnementales des services que nous rendons, par exemple).
- Développer les conventions partenariales dans le domaine de la recherche et de l'innovation favorisant le développement durable.
- Généraliser les critères d'eco-conditionnalité des aides aux entreprises et associations et harmoniser avec les collectivités du territoire.
- Identifier et soutenir les mutualisations entre acteurs publics et privés (déchets spéciaux, plans de déplacements, services au personnel, etc.) visant notamment à améliorer les retombées des démarches au profit des personnes.